

Le (date) _____

Nom du demandeur: _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

OBJET : Retrait d'une pièce déposée au procès

Tel que prévu à l'article 7 du *Règlement sur les cours municipales*¹, après l'expiration du délai d'appel du jugement final ou de la sentence, une partie peut, contre récépissé, retirer du dossier une pièce qu'elle a produite, à moins que cette pièce ne soit saisie.

Demande visant le dossier : _____

Date de la décision : _____

Objet récupérer : _____

Le _____

Signature du demandeur

Signature de la personne responsable

¹ C-72.01, r. 1